

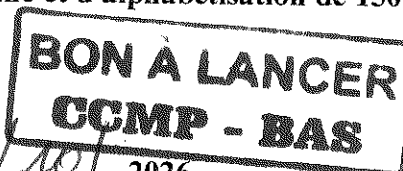
SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES*Avis d'appel d'offres*

Nom de l'Autorité contractante : Mairie de Bassila

Objet : construction de centre de jeune et d'alphabétisation de 100 places avec bureau et toilettes à Doguè et Aoro et achèvement d'un centre de jeune et d'alphabétisation de 150 places avec bureau et toilettes à Akaradè

Référence SIGMAP : T_RST_116303

Avis n° : N°67/425/2026/MB/PRMP/SP-PRMP du 26/10/2026



Identification de la procédure : **APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Bassila *version 3* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 28 août 2026.
2. La Mairie de Bassila a obtenu dans le cadre de l'exécution de son collectif budgétaire des ressources du fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), afin de financer le programme de construction d'autres bâtiments administratifs encours et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux de construction de centre de jeune et d'alphabétisation de 100 places avec bureau et toilettes à Doguè et Aoro et achèvement d'un centre de jeune et d'alphabétisation de 150 places avec bureau et toilettes à Akaradè.
3. La Mairie de Bassila sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants répartis en trois lots à savoir :
 - Lot 01 : construction d'un centre de jeune et d'alphabétisation de 100 places avec bureau et toilettes à Doguè ;
 - Lot 02 : construction d'un centre de jeune et d'alphabétisation de 100 places avec bureau et toilettes à Aoro ;
 - Lot 03 : achèvement de la construction d'un centre de jeune et d'alphabétisation de 150 places avec bureau et toilettes à Akaradè.

NB : « un soumissionnaire peut postuler pour un ou l'ensemble des trois (03) lots mais ne pourra être attributaire que d'un seul lot.

Lorsqu'un soumissionnaire a présenté des offres plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé »

Les travaux à réaliser concernent spécifiquement la construction des centres de jeune et d'alphabétisation de 100 places avec bureau et toilettes à Doguè et Aoro et l'achèvement de la

Construction de centre de jeune et d'alphabétisation de 100 places avec bureau et toilettes à Doguè et Aoro et achèvement d'un centre de jeune et d'alphabétisation de 150 places avec bureau et toilettes à Akaradè

construction d'un centre de jeune et d'alphabétisation de 150 places avec bureau et toilettes à Akaradè.

Les variantes ne sont pas prises en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

**BON À LANCER
CCMP - BAS**

a) Pour les anciennes entreprises

❖ Capacités techniques et expériences :

- Être spécialisé dans le domaine d'activités de BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
 - « Avoir effectivement réalisé en tant qu'entrepreneur au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) ou de l'année en cours au moins :
 - deux (02) marchés de construction d'infrastructures administratives et/ou socio-communautaires au profit d'une administration publique, société ou office d'Etat ou une multinationale, d'un montant au moins égal à **vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) de francs CFA hors taxe** chacun pour le lot 01 ;
 - deux (02) marchés de construction d'infrastructures administratives et/ou socio-communautaires au profit d'une administration publique, société ou office d'Etat ou une multinationale, d'un montant au moins égal à **vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) de francs CFA hors taxe** chacun pour le lot 02 ;
 - deux (02) marchés de construction/achèvement/réhabilitation d'infrastructures administratives et/ou socio-communautaires au profit d'une administration publique, société ou office d'Etat ou une multinationale, d'un montant au moins égal à **vingt millions cinq cent mille (20 500 000) de francs CFA hors taxe** chacun pour le lot 03,
- justifiés par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réceptions provisoire ou définitive assorti du contrat (pages de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) signée par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixte, représentation ou organisation internationale au Bénin) ou une personne morale de droit privé.
- disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.
 - disposer du matériel conforme à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification

❖ Exigences d'ordre financier :

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de :
 - **quatorze millions quatre cent six mille sept cent quatre-vingt (14 406 780) francs CFA** pour chacun des lots 01 et 02;

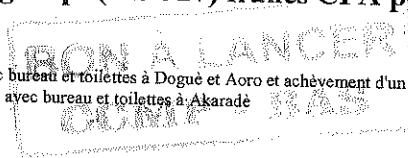
- **Quatorze millions deux cent soixante et un mille huit cent trente-deux (14 261 832) francs CFA** pour le lot 03, justifiés par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant en République du Bénin.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) égal à :
 - **Trente-quatre millions cinq cent soixante-seize mille deux cent soixante-onze (34 576 271) F CFA** pour chacun des lots 01 et 02 ;
 - **Vingt-cinq millions six cent soixante-onze mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (25 671 297) F CFA** pour le lot 03, justifié par les états financiers fournis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2.
- b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**
 - ❖ **Exigences d'ordre techniques :**
 - Être une entreprise exerçant dans le domaine d'activités de BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
 - disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.
 - disposer du matériel conforme à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification:
 - ❖ **Exigences d'ordre financier :**
 - Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de :
 - **quatorze millions quatre cent six mille sept cent quatre-vingt (14 406 780) francs CFA** pour chacun des lots 01 et 02;
 - **quatorze millions deux cent soixante et un mille huit cent trente-deux (14 261 832) francs CFA** pour le lot 03, justifiés par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant en République du Bénin.
 - Produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite par le point 1 de l'année A-3-2.
 - fournir par lot, une attestation d'assurance des risques professionnels indiquant l'objet du marché d'un montant de **trente-trois millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (33 135 593) francs CFA** pour chacun des lots 01 et 02 et de **vingt-quatre millions six cent un mille six cent soixante (24 601 660) francs CFA** pour le lot 03 et valable pour toute la période d'exécution du marché.

BON À LANCER
CCMP - BAS

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

Construction de centre de jeune et d'alphabétisation de 100 places avec bureau et toilettes à Doguè et Aoro et achèvement d'un centre de jeune et d'alphabétisation de 150 places avec bureau et toilettes à Akaradè

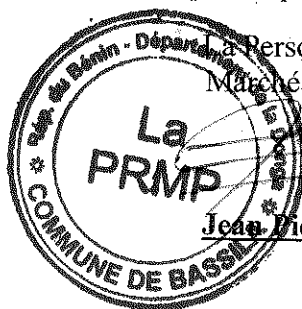
5. Le délai d'exécution est de **quatre (04) mois pour chacun des lots 01 et 02** et de **trois (03) mois pour le lot 03** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des travaux.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Bassila ; BP 07 ; email : prmp2021bsl@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres aux adresses mentionnées ci-après **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (heure locale GMT+1) du lundi au vendredi.**
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du lundi 26 octobre 2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics BP 07 ; email : prmp2021bsl@gmail.com ; **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila premier bureau à gauche de l'entrée principale ;** sis dans l'enceinte de la mairie de Bassila, tél : 01 97 63 39 03. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par tout autre moyen souhaité. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
- Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.
9. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : salle de conférence de la mairie de Bassila, au plus tard le mardi 17 novembre 2026 à 10 heures 00 minute (heure locale GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leur représentant dûment mandaté à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la mairie de Bassila, sise dans l'enceinte de la mairie de Bassila, le mardi 17 novembre 2026 à 10 heures 30 minutes (heure locale GMT+1).
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
- **deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-six (288 136) francs CFA pour chacun des lots 01 et 02 ;**
 - **deux cent treize mille neuf cent vingt-sept (213 927) francs CFA pour le lot 03.**



En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.



Personne Responsable des
Marchés Publics,

Jean Pierre AVOCE

